

La mauvaise foi entre saleté et pourriture, à propos de Michel Kail, *Beauvoir et Sartre. Pour un féminisme matérialiste*, Presses Universitaires de France, Paris, 2023

L'antinaturalisme existentialiste et la démocratie, si prometteurs pour penser une libération des femmes, ont fait l'objet de nombreuses critiques féministes. Allant des critiques que Michèle Le Doeuff adresse à Sartre à celles que Carole Pateman dirige contre la notion de consentement, Michel Kail s'arme de ces pensées féministes qui ont refusé une lecture trop rapide des promesses émancipatrices de la démocratie et de l'antinaturalisme philosophique. Dans cette nouvelle édition en français¹, Michel Kail propose un chemin dialectique qui évacue les pièges de l'existentialisme (1) et de la démocratie (2), afin d'en conserver uniquement les forces théoriques pour penser une démocratie et une histoire des femmes, en opposition avec l'idée de l'inclusion des femmes dans la politique ou l'histoire des hommes (3). L'ouvrage s'organise en trois parties dont un des fils conducteurs est une critique du concept sartrien de mauvaise foi. Nous nous arrêterons plus longuement sur cette critique afin de l'élargir dans le dernier temps de notre texte. La première partie, déjà constituée dans l'édition italienne de l'ouvrage, traite de la relation en Sartre et Beauvoir et, de leur programme antinaturaliste menant à la conception d'une *liberté* radicale qui, toutefois, ne les empêche pas de tomber dans des pièges essentialistes. La deuxième partie, exclusive de l'édition française, s'articule autour du thème *politique* de l'inclusion problématique des femmes en démocratie en confrontant, selon les mots de l'auteur, marxisme et féminisme². Enfin, la dernière partie de l'ouvrage réunit les deux premières afin de penser la démocratie sur une base existentialiste dans le but de constituer une *politique de la liberté*.

Liberté : l'histoire des femmes

Dans la première partie de l'ouvrage consacrée à l'existentialisme, Michel Kail revient sur les pièges dans lesquels sont tombés Beauvoir et Sartre et sur leurs divergences de pensée notamment autour de la question féministe. Ce qui occupe M. Kail est alors de savoir pourquoi la philosophie, comme entreprise critique, ne remet jamais en question les stéréotypes oppressifs du masculin et du féminin. Michel Kail propose une réponse à ce problème en travaillant dans la relation philosophique de Sartre et Beauvoir. C'est notamment autour du concept sartrien de mauvaise foi que M. Kail entreprend cette étude. Michel Kail

¹ L'ouvrage est paru initialement en langue italienne en 2022 sous le titre *Simone de Beauvoir-Jean-Paul Sartre Quale relazione ? Scritta carteggi in dialogo e confronto* aux éditions Christian Marinotti.

² Michel Kail, *Beauvoir et Sartre. Pour un féminisme matérialiste*, Presses Universitaires de France, Paris, 2023, p. 10.

revient sur l'analyse produite par Michèle Le Doeuff, dans *L'étude et le rouet*³, de la « hiérarchie ontologico-charnelle » développée par Sartre, qui introduit une supériorité – implicite – de l'homme sur la femme. La philosophe y analyse la mauvaise foi comme étant une conduite que Sartre – en tant que dominant – attribue aux êtres inférieurs. Ainsi, comme le « penseur libre⁴ » dénonce la mauvaise foi du catholique qui pense être déterminé par Dieu, l'homme dénonce la mauvaise foi de la femme qui se fait chose pour éviter d'avoir à s'engager dans une action. En effet, selon les exemples de Sartre, la femme à un rendez-vous refuse d'engager sa main dans la caresse ou de la retirer en se désolidarisant de sa main. Également, la frigide, sur laquelle s'arrête principalement Michèle Le Doeuff, refuse de s'engager avec un plaisir que, pourtant, elle ressent, dans un rapport sexuel, simulant alors un déplaisir. En archéologue du concept de mauvaise foi, Le Doeuff déterre le fondement misogyne de ce concept. Examinant les saynètes du chapitre sur la mauvaise foi, Le Doeuff affirme que la mauvaise foi des femmes vient de leur refus de donner leur corps au mâle⁵. La frigide et la femme qui se fait caresser la main ne se donnent pas, du moins pas entièrement ou activement. Cet « art de transformer le refus en faute scandaleuse⁶ » est un des fondements misogynes du concept de mauvaise foi.

Michel Kail retient de Le Doeuff le fait que la mauvaise foi suppose une *conscience clairvoyante*, qui « sait mieux », qui *voit clair* dans le jeu de celui – mais surtout de celle – qui joue à être ce qu'il – elle – n'est pas. Ainsi, l'homme *voit clairement* que la femme frigide est de mauvaise foi : elle feint son déplaisir mais il *voit bien* qu'elle ment car il *voit les signes objectifs* de son plaisir⁷. Or, c'est Sartre qui distribue ces rôles et leur sens. Kail cite alors Le Doeuff :

³ Michèle Le Doeuff, *L'étude et le rouet. Des femmes, de la philosophie, etc.*, Paris, Seuil, 1989.

⁴ Ibid., p. 87. Michèle Le Doeuff cite ici l'exemple que Sartre développe dans sa conférence de 1945. Pour le chrétien, l'homme est un objet créé par Dieu, comme l'homme crée le coupe-papier. Autrement dit, le chrétien croit ne pas avoir à assumer une existence sans justification, puisque Dieu lui donne un être tout fait ainsi que des raisons de vivre. Selon Sartre, le chrétien se prend pour une chose créée par Dieu. (Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme* [1945], Paris, Gallimard, 1996, p. 27, 28.)

⁵ « Elle [la femme] est bien *délimitée* par ce solipsisme, en l'occurrence par l'intérêt sexuel qu'elle suscite, mais elle est désignée par le fait qu'elle refuse toujours quelque chose à cet intérêt. » Michèle Le Doeuff, *L'étude et le rouet. Des femmes, de la philosophie, etc.*, p. 77.

⁶ Ibid., p. 78.

⁷ C'est notamment sur cette notion de « signe objectif » employée par Sartre que Michèle Le Doeuff s'arrête. Le Doeuff affirme que lorsque Sartre parle de signe objectif, il s'agit de réactions corporelles incontrôlables. Comme « un visage peut trahir la fatigue », le corps de la femme frigide trahit son plaisir. Le Doeuff objecte que la jouissance ne peut se vivre sans la présence du sujet qui jouit, c'est-à-dire passivement (on saisit ici le lien évident entre l'affirmation de signes objectifs de plaisir chez une femme et la perpétuation de la culture du viol). Mais Le Doeuff va au-delà de cette objection en voyant dans l'expression de signe objectif une contradiction de la philosophie sartrienne. Sartre pense que la conscience est libre de faire ce qu'elle veut de son corps (je peux décider de ne pas souffrir de ma migraine). Le sujet est toujours pleinement engagé dans l'action. Le point serré

Cette supériorité [de la conscience clairvoyante] est nécessaire, car si l'on supprimait le savoir-mieux d'une conscience absolument vraie, la notion même de mauvaise foi disparaîtrait, au profit d'une *doctrine relativiste*⁸.

Selon Le Doeuff, si cette conscience qui voit clair disparaît, la mauvaise foi disparaît également. Le jugement⁹ de mauvaise foi émis par le dominant renforce la domination, en l'occurrence ici, la domination masculine. La situation est presque absurde : le dominant enserme le dominé dans un carcan et lui reproche de nier sa liberté.

La critique de la mauvaise foi par Le Doeuff permet à Michel Kail de soutenir que Sartre n'a pas toujours été fidèle à son principe anti-essentialiste. Or, cet anti-essentialisme sartrien-beauvoirien est, selon l'auteur, l'apport majeur de la philosophie existentialiste. Ainsi, Kail se dirige vers Beauvoir qui étend l'antinaturalisme à la différence sexuelle pour l'élaboration d'une *politique de la liberté*. Là où Sartre reste dans une dichotomie sexiste faisant de la femme le corps et l'homme la transcendance, Beauvoir pense une conscience incarnée, une transcendance qui passe par le corps. Pour contourner les problèmes liés au concept sartrien de mauvaise foi, M. Kail rappelle la distinction introduite par Beauvoir en 1947 entre le vouloir être et le fait de se vouloir dévoilement de l'être¹⁰. Le vouloir être a la même caractéristique que la mauvaise foi : c'est un enlèvement du pour-soi dans l'en-soi. Cependant, Beauvoir distingue deux possibilités de l'enlèvement. Soit il est consenti par le sujet et devient une faute morale. Soit il est imposé et devient alors une oppression. Dans les deux cas, il est un « mal absolu ». Au contraire, se vouloir dévoilement de l'être maintient l'être à distance « pour s'arracher au monde et s'affirmer comme liberté¹¹. » C'est autour du sens ambigu de la volonté et du consentement que s'articule la deuxième partie de l'ouvrage.

de l'homme en colère n'est pas une trahison de sa colère incontrôlable. Il est donc contradictoire de voir chez Sartre une description d'une réaction corporelle complètement incontrôlée chez la femme frigide.

⁸ Michèle Le Doeuff, *L'étude et le rouet. Des femmes, de la philosophie, etc.*, p. 87, 88. Cité dans Michel Kail, *Beauvoir et Sartre. Pour un féminisme matérialiste*, p. 31. Nous soulignons.

⁹ Si Sartre définit la mauvaise foi comme une conduite dans *L'être et le Néant*, Le Doeuff y voit plutôt un jugement voire, une condamnation. Dans sa conférence précédemment citée, Sartre revient sur ce concept, ne le considérant pas comme un jugement moral, mais tout de même comme une erreur, un « jugement de vérité » : « On peut juger un homme en disant qu'il est de mauvaise foi. Si nous avons défini la situation de l'homme comme un choix libre, sans excuses et sans secours, tout homme qui se réfugie derrière l'excuse de ses passions, tout homme qui invente un déterminisme est un homme de mauvaise foi. On objecterait : mais pourquoi ne se choisirait-il pas de mauvaise foi ? Je réponds que je n'ai pas à le juger moralement, mais je définis sa mauvaise foi comme une erreur. Ici, on ne peut échapper à un jugement de vérité. La mauvaise foi est évidemment un mensonge, parce qu'elle dissimule la totale liberté de l'engagement. » (Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, p. 68.)

¹⁰ Simone de Beauvoir, *Pour une morale de l'ambiguïté*, Paris, Gallimard, 2013.

¹¹ *Ibid.*, p. 31. Cité dans Michel Kail, *Beauvoir et Sartre. Pour un féminisme matérialiste*, p. 99.

Politique : exclusion des femmes de la démocratie

La deuxième partie de l'ouvrage revient sur l'histoire de l'inclusion des femmes dans la démocratie. Le concept de mauvaise foi est, ici aussi, convoqué pour illustrer en quoi cette inclusion était et reste problématique. Si le dominant a le monopole du jugement de mauvaise foi, il est aussi celui qui « sauve » l'individu d'une existence inauthentique. En somme, le dominant crée le problème et trouve la solution. C'est ainsi que les femmes se sont vues octroyées leurs droits par un don des hommes. Autrement dit, les femmes n'ont rien conquis, on leur a tout donné, elles se sont fait émanciper de l'extérieur.

Michel Kail explique la condition de possibilité de la « posture de l'émancipateur » par la confusion entre le concept de liberté et de volonté. On trouve cette distinction chez Sartre et Beauvoir qui critiquent l'illusion de liberté qu'est la volonté. Là où la volonté est une décision autour des moyens pour accéder à une fin qu'on n'a pas déterminée soi-même, la liberté est une détermination individuelle ou collective de cette fin. Puisque, selon Sartre, « l'homme ne saurait être tantôt libre et tantôt esclave : il est tout entier toujours libre ou il n'est pas¹² », la liberté ne peut se donner, elle est toujours déjà en l'homme et en la femme. Ce que l'émancipateur donne, c'est la volonté, la possibilité de consentir à un projet déjà construit. Or, par un examen du concept de consentement, Kail relève qu'il fait aussi l'objet d'une confusion entre liberté et volonté. Le dominé qui se fait émanciper consent à l'être que le dominant a créé pour lui. Ainsi, ce sont les hommes qui décident pour les femmes et leur donnent le droit de vote. Cette deuxième partie nous fait alors nous poser la question suivante : que doit être l'émancipation pour qu'elle repose sur la liberté et non sur la volonté ? Question à laquelle Michel Kail s'empresse de répondre dans la troisième partie de son ouvrage : il doit s'agir d'une auto-émancipation.

Politique de liberté : démocratie des femmes

La dernière partie de l'ouvrage critique le modèle progressiste qui voit l'inclusion des femmes dans une démocratie faite par et pour les hommes comme un rajout généreux. À côté du modèle de la ligne ascendante infinie, Michel Kail propose le modèle de la sécession. Il rappelle que ce modèle est le schème épistémologique déployé dans *Le Deuxième Sexe*¹³. Beauvoir critique les théories biologique, historique et psychanalytique, qui ont pensé les femmes comme l'inessentiel. Beauvoir invite à une refonte des sciences qui ne se base pas

¹² Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant* [1943], Paris, Gallimard, 1976, p. 485.

¹³ Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe* [1949], Paris, Gallimard, 1986.

sur des postulats sexistes. En s'attaquant aux fondements masculinistes implicites de la démocratie libérale et de l'existentialisme, Kail propose une refonte de la démocratie qui repose sur le modèle d'une liberté féminine authentique à travers le concept d'auto-émancipation et la figure de la citoyenne.

L'autoémancipation consiste en une lutte des opprimées pour les opprimées afin d'évacuer la figure de l'opprimeur qui émancipe l'opprimée de sa mauvaise foi. Dans un article de 2003 portant sur le matérialisme¹⁴, Kail entend le préfixe « auto » comme ayant une dimension créatrice. L'auto-émancipation ne consiste pas seulement à se libérer des contraintes, il s'agit de créer ses propres fins¹⁵.

Ensuite, la citoyenne que pense Kail n'est pas la simple féminisation du « citoyen » de la démocratie libérale qui ne décide que sur le mode de la volonté et qui est une construction sociale fondée sur l'homme. Les citoyennes décident de leur être par leurs choix, elles se dégagent « de cet être qu'une domination masculine multiséculaire leur a octroyé avec une constance que le devenir et les contingences historiques n'entament pas¹⁶. » Les citoyennes décident *librement* – et non volontairement – et envisagent leurs propres fins. Michel Kail affirme que cette figure de la citoyenne et ce fonctionnement de la démocratie est rendu possible par « l'antinaturalisme exigeant¹⁷ » développé par Sartre et Beauvoir.

Ainsi, Kail ne conçoit pas une histoire et une politique à laquelle on rajouterait artificiellement les femmes mais bien une histoire et une politique des sujets-femmes. Il ne s'agit pas de créer une société lesbienne, mais de penser une politique de la liberté qui implique de « faire du futur une dimension du présent¹⁸ », de ne pas s'enfermer dans des rôles figés dans un présent éternel en élargissant le champ des possibles de chacune.

Mauvaise foi : une réappropriation possible ?

Dans son ouvrage, Michel Kail s'éloigne du concept de mauvaise foi en ce qu'elle permet aux dominants de se faire juges et sauveurs des personnes qu'ils dominent. M. Kail défait cet argumentaire en mobilisant des autrices féministes et en pensant d'autres alternatives. Ainsi, préfère-t-il la distinction beauvoirienne entre le vouloir être et se vouloir

¹⁴ Michel Kail, « Vous avez dit matérialisme ! », *L'Homme et la Société*, vol. 4, n° 150-151, 2003, p. 159 – 201.

¹⁵ *Ibid.*, p. 161.

¹⁶ Michel Kail, *Beauvoir et Sartre. Pour un féminisme matérialiste*, p. 214.

¹⁷ *Ibid.*, p. 217.

¹⁸ Michel Kail, « Vous avez dit matérialisme ! », p. 201.

dévoilement de l'être au concept de mauvaise foi et contourne-t-il le problème de l'émancipation offerte par le dominant grâce au concept d'auto-émancipation.

La méthodologie de Michel Kail vise à dégager les pièges dans lesquels sont tombés Beauvoir et Sartre tout en relevant leurs forces argumentatives afin de tirer l'existentialisme de ses faiblesses et d'en faire un principe démocratique. Le plus souvent, c'est Beauvoir qui sauve l'existentialisme des erreurs de Sartre. C'est le cas lorsqu'elle garde le cap d'un antinaturalisme exigeant là où Sartre tombe dans des interprétations misogynes. La méthodologie de Kail est féconde pour surmonter nombre de difficultés de l'existentialisme. Nous proposons de recourir à cette méthode pour rendre possible une utilisation non misogyne, voire féministe, du concept de mauvaise foi.

a) *Deux mauvaises foi ?*

Si Sartre développe le concept de mauvaise foi, Beauvoir l'utilise également comme lunettes pour appréhender les comportements humains. Pourtant, comme l'affirme Liliane Lazar¹⁹, Sartre et Beauvoir s'éloignent dans leur définition du concept. Selon Sartre, la mauvaise foi est un mensonge à soi. La personne s'affecte elle-même de mauvaise foi en se mentant sur ce qu'elle est – ou n'est pas. Ainsi la mauvaise foi implique que la personne se dédouble en elle pour être le trompeur et le trompé. En ce sens, on ne peut pas tout à fait être victime de la mauvaise foi, puisqu'on en est toujours responsable. De son côté, Beauvoir conçoit la mauvaise foi comme une « disparité qu'il y a entre ce que l'on croit être et ce que l'on est réellement²⁰ ». Chez Beauvoir, nous le détaillons plus bas, il est possible d'être victime d'une certaine mauvaise foi. À ce stade, leur constitution de la mauvaise foi reste sensiblement la même, mais la façon dont ils vont en faire usage va opérer une scission entre les deux philosophes.

Dans une note qui clôt le chapitre consacré la mauvaise foi, Sartre affirme qu'on peut échapper à la mauvaise foi en opérant une « reprise de l'être *pourri* par lui-même²¹ ». La mauvaise foi est donc une sorte de pourriture où le mouvement constitutif du pour-soi commence à rouiller, puis grincer pour, finalement, pourrir et entraîner le pour-soi dans la passivité de la chose. Nous proposons de prendre la notion de pourriture au sérieux en la relisant avec le corpus beauvoirien, alimenté par l'étude anthropologique de Mary Douglas

¹⁹ Liliane Lazar, « Une image satirique de la mauvaise foi dans *Quand prime le spirituel* de Simone de Beauvoir et dans *La Nausée* de Jean-Paul Sartre », *Simone de Beauvoir Studies*, 2001-2002, vol. 18, p. 91-98.

²⁰ *Ibid.*, p. 94.

²¹ Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant*, p. 106. Nous soulignons.

sur la souillure²². L'objectif est de penser une possible reprise de la mauvaise foi par les dominés en saisissant la pourriture comme métaphore pour visualiser la domination masculine. En reprenant la méthodologie que Michel Kail développe dans son ouvrage, l'idée est de rectifier Sartre par Beauvoir.

b) *Douglas critique de Sartre : être ou ne pas être de mauvaise foi*

Dans son ouvrage sur la souillure, Mary Douglas salue la description que fait Sartre de l'antisémite, dans le *Portrait d'un antisémite*, comme individu cherchant la rigidité. Douglas cherche à démontrer l'impossibilité d'exister dans la pureté totale, qu'elle n'est qu'un idéal pensé pour être impossible à atteindre. La pureté ressemble alors à une « passion inutile²³ ».

La pureté est ennemie du changement, de l'ambiguïté, du compromis. Certes, la plupart d'entre nous nous sentirions plus en sécurité si nous pouvions fixer durablement la forme de notre expérience. Comme le disait amèrement Sartre, à propos des antisémites : [...] « Mais il y a des gens qui sont attirés par la permanence de la pierre. » [...] Dans sa diatribe, Sartre suppose qu'il y a une différence fondamentale entre notre pensée et celle, manichéenne, des antisémites. Mais, en réalité, nous aspirons tous, d'une certaine manière, à la rigidité²⁴.

Chez Sartre, la description de l'antisémite est la description d'une mauvaise foi violente. Mais, Douglas semble ici critiquer l'opposition trop frontale entre authenticité et inauthenticité chez Sartre. Il y n'y a pas que l'antisémite, les femmes ou le garçon de café qui tombent lâchement dans une attitude de mauvaise foi. La sécurité de l'existence prédéterminée nous séduit tous. Ainsi, nous nous affectons tous plus ou moins de mauvaise foi. L'exclusion totale de la rigidité implique une nette séparation entre authenticité et inauthenticité chez Sartre. Cette dichotomie semble être ce qui le pousse à former des caractères parfaitement authentiques qui se permettent de juger de la rigidité des autres.

En revanche, selon le philosophe Donovan Miyasaki, Beauvoir semble accorder plus de place à une rigidité constitutive de la réalité humaine²⁵. Dans son intervention au colloque international réalisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Beauvoir, Miyasaki analyse la façon dont Beauvoir travaille subtilement la mauvaise foi des personnages de Jean et

²² Mary Douglas, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou* [1967], Trad. Anne Guérin, Paris, La Découverte, 2005.

²³ Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant*, p. 662.

²⁴ *Ibid.*, p. 174. La citation de Sartre se trouve dans Jean-Paul Sartre, *Réflexions sur la question juive* [1946], Paris, Gallimard, 1985, p. 21.

²⁵ Donovan Miyasaki, « La violence politique comme mauvaise foi dans *Le sang des autres* », dans Julia Kristeva, Pascale Fautrier, Anne Strasser, Pierre-Louis Fort (dir.), *(Re) découvrir l'œuvre de Simone de Beauvoir – Du Deuxième Sexe à La Cérémonie des adieux*, Paris, Éditions Le Bord de l'Eau, 2008.

Hélène dans *Le sang des autres*. Nous retenons trois éléments du propos de Miyasaki. Premièrement, Beauvoir pense la liberté comme se sacrifiant toujours dans l'action. C'est le « paradoxe de l'action ». « En concrétisant une possibilité, j'agis contre ma propre liberté en essayant de donner à mon être le caractère d'une chose²⁶. » Deuxièmement, Beauvoir, « à la différence de Sartre, admet que la liberté peut avoir différents degrés en fonction de notre situation concrète²⁷. » Beauvoir reconnaît mieux que Sartre – du moins dans *L'être et le néant* – que la liberté peut être plus ou moins empêchée par des conditions extérieures. Une liberté empêchée ne s'éloigne pas tout à fait de la mauvaise foi. Cette liberté à qui on refuse « tout instrument d'évasion²⁸ » existe sur le mode de la bonne foi, qui, en tant que foi, n'est pas l'inverse de la mauvaise foi. Troisièmement, l'authenticité pensée par Beauvoir n'est pas exempte de rigidité. Un acte authentique s'opère dans une tension jamais dépassée entre les moyens et les fins, le présent et l'avenir²⁹, entre la rigidité et la fluidité. Ainsi, selon cette conception de Beauvoir, nous sommes tous toujours un peu de mauvaise foi en ce que l'authenticité doit toujours s'accommoder d'une certaine rigidité.

Pour résumer, alors que chez Sartre, soit on est pourri, soit on ne l'est pas, chez Beauvoir, on est toujours dans un état de pourriture plus ou moins avancé, la mort étant un état de pourriture achevée³⁰. À ce stade, la mauvaise foi en tant que jugement de rigidité semble s'effriter. Si la mauvaise foi ne peut plus être conçue comme un jugement, elle n'est plus une arme conceptuelle à destination des dominants. Continuons toutefois notre chemin afin de saisir l'origine de la mauvaise foi des femmes en la rapprochant de la souillure constitutive du corps féminin selon le patriarcat.

c) *La mauvaise foi comme « procédé métaphorique de classement »*

Dans l'ouvrage de Mary Douglas, la souillure est définie comme un « procédé métaphorique de classement³¹ ». La souillure est un système symbolique de différenciation entre l'ordre et le désordre, le propre ou le sale. Le patriarcat repose en partie sur un tel système. Simone de Beauvoir ne manque pas de relever tous les procédés mis en œuvre pour

²⁶ *Ibid.*, p. 369.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Simone de Beauvoir, *Pour une morale de l'ambiguïté*, Paris, Gallimard, 2003, p. 62.

²⁹ Donovan Miyasaki, « La violence politique comme mauvaise foi dans *Le sang des autres* », p. 370.

³⁰ Nous renvoyons à un extrait du *Deuxième Sexe* : « Partout où la vie est en train de se faire, germination, fermentation, elle soulève le dégoût parce qu'elle ne se fait qu'en se défaisant ; l'embryon glaireux ouvre le cycle qui s'achève dans la pourriture de la mort. » (p. 248).

³¹ Mary Douglas, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, p. 17. Ce n'est pas Mary Douglas elle-même qui emploie ces termes mais Luc de Heusch dans sa préface à l'édition de 1971.

constituer le corps féminin comme quelque chose de sale³². Ce qui est sale chez les femmes, c'est généralement ce que les hommes n'ont pas : le sexe féminin, le sang menstruel, les autres fluides vaginaux, certaines pratiques sexuelles (la prostituée est pensée comme sale en elle-même). Beauvoir critique froidement cette tendance au dégoût des femmes par les hommes, notamment quand elle s'intéresse à Montherlant.

Il y a chez Montherlant un complexe adlérien où naît une mauvaise foi épaisse : c'est cet ensemble de prétentions et de peurs qu'il incarne dans la femme ; le dégoût qu'il a pour elle, c'est celui qu'il redoute d'éprouver pour soi-même ; il prétend piétiner en elle la preuve toujours possible de sa propre insuffisance ; il demande au mépris de le sauver³³.

Beauvoir saisit une mauvaise foi dans le jugement de saleté des femmes par les hommes en ce que ce jugement ne sert qu'à rassurer les hommes : si la femme est le miroir inversé de l'homme alors, l'homme est propre.

On peut dire qu'il en va de même pour le concept de mauvaise foi pensé par Sartre : c'est la femme frigide qui est de mauvaise foi, pas son mari. Or, c'est bien le mari qui croit déceler des « signes objectifs » de plaisir dans le déplaisir de sa femme. Si une telle fantaisie peut exister dans la description de Sartre de la femme frigide, c'est bien parce la mauvaise foi, dans ces termes, est conçue également comme un « procédé métaphorique de classement » qui exclut les femmes de l'authenticité.

Qu'il s'agisse de condamner les femmes à la saleté ou la mauvaise foi, l'objectif est de les différencier de l'homme pour les ranger sous la catégorie de l'Autre. Nous citons un extrait de l'ouvrage de Michel Kail pour enfoncer le clou d'une similarité des systèmes de souillure et de mauvaise foi.

Dans l'univers fictionnel de Sartre, les femmes sont rangées sous l'exclusive catégories de l'Autre, par quoi se signale l'oppression que les femmes subissent dans *Le Deuxième Sexe*, écrit par Simone de Beauvoir. Sartre aurait mérité d'être épinglé en compagnie de Montherlant, D. H. Lawrence, Claudel ou autres, dans la troisième partie du premier volume du livre « Mythes »³⁴.

³² Beauvoir cite Michel Leiris sur la saleté du sexe féminin : « Michel Leiris écrit dans *L'Âge d'homme* : "J'ai couramment tendance à regarder l'organe féminin comme une chose sale ou comme une blessure, pas moins attirante pour cela, mais dangereuse en elle-même, comme tout ce qui est sanglant, muqueux, contaminé." » (Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, vol. I, p. 281.)

³³ *Ibid.*, p. 391.

³⁴ Michel Kail, *Beauvoir et Sartre. Pour un féminisme matérialiste*, p. 33, 34. L'extrait porte sur l'analyse des personnages féminins dans l'œuvre de Sartre qui existent principalement comme corps et sont presque toujours de mauvaise foi alors que les hommes sont décrits par leurs actions et sont en quête de liberté. Michel Kail cite un extrait de l'entrée « femme(s) » produite par Andrew N. Leak dans le *Dictionnaire Sartre*, dont nous

La mauvaise foi imposée aux femmes soutient que le trompeur et le trompé sont la mêmes personnes (la femme frigide) alors que deux personnes sont ici mobilisées. La mauvaise foi, pensée en ces termes, semble se brouiller l'identité du trompeur et du trompé. Au lieu d'être un mensonge à soi, nous avons affaire à un mensonge tout court. Ce n'est pas la femme qui se ment à elle-même, c'est l'homme qui la trompe. Beauvoir vient, ici encore, « sauver » Sartre en déconstruisant la prétendue supériorité naturelle du mâle. C'est l'homme qui est de mauvaise foi quand il se pense supérieur. Ainsi, il se ment à lui-même et ment à la femme en lui disant qu'elle est inférieure. La femme croit *de bonne foi* à ce mensonge : c'est tout un système qui l'empêche de se penser comme étant l'égale de l'homme. Les mauvaises foi de l'homme et de la femme sont donc asymétriques. En reprenant le terme de pourriture, on peut affirmer que le modèle n'est pas celui de la femme pourrie et de l'homme sain. Au contraire, si la femme est pourrie, c'est parce que la pourriture de l'homme s'est étendue à elle.

Beauvoir conclut *Le Deuxième Sexe* en affirmant que si les hommes traitaient les femmes comme leurs semblables, la différence des sexes gagnerait en égalité. En réfléchissant en termes de pourriture, nous pouvons réaffirmer cette exigence d'égalité sur un autre plan. Non seulement les hommes doivent saisir les femmes comme des semblables, mais ils ne peuvent le faire que s'ils se sont dégagés de leur mauvaise foi qui les pose comme l'essentiel et qui finit par pourrir les femmes.

Sous des formes diverses, les pièges de la mauvaise foi, les mystifications du sérieux les guettent les uns comme les autres ; la liberté est entière en chacun. Seulement du fait qu'elle demeure chez la femme abstraite et vide, elle ne saurait authentiquement s'assumer que dans la révolte : c'est là le seul chemin ouvert à ceux qui n'ont la possibilité de rien construire ; il faut qu'ils refusent les limites de leur situation et cherchent à s'ouvrir les chemins de l'avenir ; la résignation n'est qu'une démission et une fuite ; il n'y a pour la femme aucune autre issue que de travailler à sa libération³⁵.

En conclusion, nous pouvons dire que l'auto-émancipation pensée par Michel Kail est un moyen pour *se sauver* des mensonges du patriarcat. En ce qu'il s'agit de se saisir comme n'étant pas déterminé par une idéologie et de se choisir librement et non volontairement, l'auto-émancipation décrite dans l'ouvrage de Michel Kail donne un nouveau souffle à la révolte des femmes pensée par Beauvoir qui a la faiblesse, comme le rappelle Kail, de ne se penser que par le travail, sur le mode d'une révolution marxiste.

rapportons une phrase clé : chez Sartre, « les hommes font, les femmes sont. » (François Noudelmann, Gilles Philippe (dir.), *Dictionnaire Sartre*, Paris, Honoré Champion, 2004, p. 185-186.)

³⁵ Simone de Beauvoir, *Le Deuxième Sexe*, vol. II, p. 515.